

COLLECTIF DES MEDECINS DU TRAVAIL DE BOURG EN BRESSE

RAPPORT ANNUEL 2002

CONCLUSION COMMUNE DE SANTE AU TRAVAIL

Nous voulons tirer

**« D'UNE CONSTATATION DESESPERANTE
UN PRINCIPE D'ESPERANCE »**

« On sait que les grandes mutations sont invisibles et logiquement impossibles avant qu'elles apparaissent ; on sait aussi qu'elles apparaissent quand les moyens dont dispose un système sont devenus incapables de résoudre ses problèmes ».

Edgar Morin

Lettre ouverte au mouvement social

*Docteurs : Cellier, Chapuis, Chauvin, Delpuech, Devantay, Ghanty, Lafarge,
Lauze, Roi 41Boulevard Voltaire 01000 Bourg en Bresse
Mars 2003*

RESUME

- Depuis 1994, les 9 médecins de terrain que nous sommes déroulent collectivement chaque année dans leur rapport, le tapis désolant du descriptif des atteintes à la santé dues au travail ; les causes sont analysées ; les propositions d'amélioration sont faites.

- Les bilans nationaux vont malheureusement dans le même sens que nos constats : En France, «**un ouvrier sur cinq meurt entre 24 et 54 ans, TROIS FOIS PLUS que les cadres dans la même tranche d'âge** » ; cette **inégalité sociale forte se retrouve aussi pour presque toutes les grandes causes de morbidité ; les cancers professionnels représentent environ 7000 décès par an** (or ils sont notoirement sous-évalués) ; le nombre des maladies professionnelles reconnues par la Sécurité Sociale, malgré leur sous-déclaration, a triplé depuis huit ans ; les accidents du travail tuent deux personnes par jour. D'après un rapport présenté à la journée internationale de prévention des suicides, **la France serait en tête pour le nombre de suicides sur le lieu de travail.**

- Or voilà près de dix ans que nous alertons en vain l'ETAT, les politiques, les partenaires sociaux et les professionnels, des conséquences dramatiquement perverses d'un système qui est conçu pour ne pas marcher.

- Nous nous sommes échinés à argumenter point par point sur les différents verrous à faire obligatoirement sauter pour que le système de Santé au Travail puisse fonctionner en France ; mais l'absence de volonté de l'ETAT sous prétexte de l'absence d'émergence de la demande sociale a abouti à une absence totale de réforme.

- Découragés , nous pensions arrêter nos appels itératifs inutiles mais deux éléments nouveaux nous poussent encore à intervenir :

- Ces derniers mois **les indices de gravité particulièrement alarmants des marqueurs accumulés de la faillite du système de prévention en France**, nous font dire que si l'on ne tire pas de toute urgence la conclusion de la nécessité d'une grande mutation nous risquons bien de devoir affronter une grande explosion. En effet, il n'y a globalement pas de transformation mais au contraire, de notre observatoire régional, nous notons une aggravation progressive dont nous avons des indices pour dire qu'elle est en train d'atteindre son acmé. Récemment un rapport de la Cour des Comptes va dans le même sens en épinglant durement le système de la gestion des risques professionnels ; son rapporteur parle lui aussi du danger grave de son implosion !

- Nous sommes convaincus que ce système arrive à saturation, parce qu'il est trop incroyable que rien ne bouge et que la société ignore les morts et les blessés du travail avec une telle ténacité dans son déni. Dans ce paysage gelé où nos interlocuteurs ont décidé d'être totalement sourds à nos appels, un espoir vient devant la montée d'un mouvement social qui regarde sans déni les ravages humains du tout financier. Nous voulons attirer son attention sur les conséquences graves dans le monde du travail, elles-mêmes génératrices de dysfonctionnements sociaux. Dans cette époque «**hypermédiatique**», le silence assourdissant qui règne autour des drames du travail, laisse entrevoir «**l'espoir** » d'un orage proche ! **Paradoxe de l'espoir, devant un existant qui est devenu trop insupportable ! ! ! !**

Pour que, dans le monde du travail, la désespérance cesse de se heurter à la violence du déni de son existence,

Pour que les professionnels que nous sommes aient enfin les moyens qu'ils réclament pour pouvoir réellement œuvrer à des améliorations,

Pour que le point de non-retour que nous sentons arriver ne vire pas à la catastrophe irrémédiable mais à l'espoir du changement :

nous en appelons au mouvement social.

I - FLASH –BACK : LA DESESPERANCE DE L’HISTORIQUE :

1994 : Nous sommes neuf médecins du travail qui ne voient pas d’autre issue que de témoigner pour sortir de la souffrance éthique qui nous étreint depuis plusieurs années parce que, individuellement nous sommes impuissants à barrer la route à la déferlante des atteintes à la santé dues au travail. Nous ferons pendant huit années consécutives un rapport annuel commun pour être pertinents, pour avoir plus de force de persuasion. Les constats sont graves mais cette nouvelle piste d’action de témoignage dans l’espace public nous donne de l’espoir.

1995 : Nous nous interrogeons : « pourquoi le débat sur la protection sociale occulte-t-il toujours la dimension de la souffrance au travail, les pathologies dues au travail et leur coût » ?

1996 : «Vous avez dit flexibilité» «Vous avez dit adaptabilité»:

Nous développons les ravages de ces «fléaux modernes ». Notre observatoire recouvre **20000 salariés dans 3000 entreprises. Les constats sont accablants. Comment oserait-on parler de prévention quand il y a 80% des salariés qui sont atteints de pathologies liées au travail dans certains abattoirs de volailles ?** Dans le monde du travail, le principe de précaution a laissé la place au principe de destruction inéluctable, au nom du principe de la rentabilité élevée au rang de réalité incontournable.

Un nouveau secteur d’activité nous inquiète : les salariés du monde médico-social sont mis à mal tant par l’hypersollicitation que par la perte de sens et la souffrance éthique.

1997 : « Vous avez dit concertation » «vous avez dit priorité à l’emploi » :

Nous reprenons la longue énumération des atteintes à la santé dues au travail sur notre secteur, nous analysons les mécanismes.

Parce que la prévention n’est pas faite, et parce qu’il n’est pas question de garder «des bras cassés » dans l’entreprise, le travail devient un facteur d’exclusion.

1998 : Notre conclusion «santé au travail, médecine du travail, en finir avec le mensonge » interpelle les pouvoirs publics sur leurs responsabilités. Parce qu’il faut «argumenter », prouver que l’on n’est pas «pessimiste », nous reprenons la litanie du descriptif : hypersollicitation, déni du risque de l’air contaminé dans bon nombre de nos PME, déni de l’humain dans toutes ses formes cliniques entraînant une palette de troubles physiques et psychiques, déni du travail. A chaque fois nous analysons et tirons des conclusions préventives : pour l’hypersollicitation et l’aéro-pollution, **le simple respect de la loi apporterait une amélioration significative.**

Nous joignons notre intervention aux Etats Généraux de la Santé : il est démontré qu’il n’y a point de pessimisme de notre part mais une réalité : nos constats vont dans le même sens que les grandes enquêtes Nationales. La France a de très mauvais indices de santé au travail. Elle serait même lanterne rouge en Europe ! Les inégalités des catégories socioprofessionnelles en matière de mortalité et de morbidité y sont énormes.

1999 : «besoin urgent de démocratie sociale »»la santé n’est pas une marchandise Le travail n’est pas une marchandise »

Nous enfonçons le clou. Les questions soulevées par les professionnels de santé au travail que nous sommes ne peuvent se dissocier des grandes questions sociales. **Dans un système inféodé au tout financier, la prévention est un leurre, une hypocrisie.**

2000 : Rien n'a changé. Nous ne nous sommes toujours pas fait entendre. Nous reprenons notre argumentaire collectif écrit **car nous espérons une réforme**. Le gouvernement affirme la nécessité d'une vraie réforme ; en France on agit toujours après une catastrophe ou un scandale. Or, il y a depuis 1995, les 3000 morts par an de l'amiante. Il semble impensable que personne n'en tire les conclusions.

Notre texte «entre démocratie et hypocrisie sociale : penser la réforme sous l'éclairage du crime social de l'amiante » reprend avec persévérance, l'argumentaire des énormes besoins en santé au travail, analyse **tous les points de notre métier et du système de prévention en général qui doivent être déverrouillés pour permettre une action véritable** : une vraie indépendance des professionnels, un contrôle social désaliéné du pouvoir économique, des services de Santé au travail qui ne soient pas gérés et contrôlés uniquement par ceux qui produisent les risques ; la suppression de la notion «d'aptitude » qui fait porter au salarié la conséquence des effets délétères des conditions de travail. Nous demandons la suppression de cette notion aux relents d'eugénisme qui n'a rien de préventif. **Enfin nous en appelons à la coercition : les effets délétères sont en grande partie dus au fait que le code du travail n'est pas appliqué dans les entreprises.**

Déception sidérante ! Il y aura une «réformette » qui n'apporte aucune solution aux problèmes de fond, qui s'axera surtout à faire semblant de combler **le manque de médecins du travail organisé depuis 15 ans**. Au manque d'indépendance et à l'absence de moyens s'ajoutera désormais l'absence de formation des médecins. L'aptitude nullement remise en question sera même renforcée par un nouveau décret où le législateur demande au médecin du travail de certifier que le salarié peut être exposé à des cancérigènes !

Démoralisés, vivant quotidiennement **l'indignité de «devoir déclarer aptes » des salariés détruits et usés par des conditions de travail inhumaines**, nous paierons nous-mêmes un lourd tribut à l'empêchement à pouvoir construire sa santé au travail, à l'impossibilité d'agir, à l'obligation de faire des actes médicaux stériles puisqu'ils n'ont pas les moyens de soulager la souffrance.

Dans ce contexte démoralisant, nous envisageons de nous taire, mais un événement scandaleux nous donnera encore l'énergie d'écrire :

2001 : L'affaire Karyne D. »le drame de la Santé au travail. La réforme a minima de la Médecine du travail » :

Cette jeune collègue Karyne D qui a déployé compétence, travail pugnace et courage dans une entreprise où atteintes à la santé et atteintes à la dignité dépassent les bornes sera menacée parce qu'elle a osé faire appel à l'inspection du travail. C'est elle qui devra rendre des comptes, sera jugée et «quand même acquittée ! » par la commission de contrôle de notre service.

Malgré ses propres interventions, nos interventions collectives, et une lettre des membres salariés de cette commission de contrôle aux instances garantes de la loi, rien ne se passera dans cette entreprise où les salariés continuent à subir la violence du déni de leur humanité, du déni de la loi.

Preuve s'il en faut de l'inefficacité du système de prévention au travail ! Système de faux-semblant puisqu'il faut être préventeur sans toucher au tabou de la primauté du tout économique ce qui est un leurre.

2002 : Le lecteur pourra comprendre que nous ayons eu envie de nous arrêter là, découragés, écrasés par le silence assourdissant qui répond depuis 8 ans à nos cris d'alerte, sans qu'il s'agisse pour autant d'une démission mais devant la question cruciale de l'efficacité de l'action qui a toujours été notre souci.

Dans la diachronie de notre action, qui s'appuie depuis près de 10 ans sur des écrits collectifs décrivant nos constats, l'analyse que nous en faisons et les conclusions sur les transformations nécessaires que nous en tirons, **la page blanche aurait eu du sens, lourd écho au silence assourdissant qui recouvre les graves problèmes de Santé au travail en France.**

Pourquoi alors allons-nous écrire encore une fois ?

- • **Parce que la désespérance est à son comble**, parce qu'il nous semble impossible que cela continue ainsi, parce que sous le couvercle du déni qui essaie de maintenir l'occultation de la violence du monde du travail et de ses ravages cachés, s'échappent «des fumerolles », des indices à prendre au sérieux d'un «too much » qui va forcément changer la donne à plus ou moins brève échéance. Les indicateurs de gravité et de limites dépassées sont sur le théâtre de notre quotidienneté professionnelle comme dans la vie sociale. Nos analyses nous permettent de faire des liens entre ces deux pôles et d'apporter une intelligibilité pour que cessent le cloisonnement des questions, **la mise à l'écart volontaire du monde du travail** et de ce qui s'y passe alors que le travail est tellement envahissant dans la vie d'une population réduite au silence par la peur de le perdre.
- • Nous intervenons parce que nous considérons qu'il est aujourd'hui plus qu'hier de notre devoir d'alerter sur l'explosion qui semble inexorablement s'approcher, sur cette gangrène à bas bruit qui cherche vainement à s'évacuer. Pessimistes justement pas ; nous nous tairions si c'était le cas. **Or il nous semble que si l'on veut bien accepter de regarder en face la gravité de la situation, il y a peut-être un ESPOIR** de sortie vers le haut et que l'abcès s'évacue pour un mieux. Si nous sommes toujours lucides et acceptons de nous confronter sans stratégie défensive «au magma infâme », c'est que, en même temps, nous avons toujours été à l'affût des pistes d'action, de transformation et donc d'espoir. Nous avons tenté d'interpeller les structures professionnelles, les acteurs de la pluridisciplinarité, les instances gouvernementales, les partenaires sociaux, les partis politiques sans aboutir. Cherchant fébrilement, nous apercevons une lueur d'espoir dans le mouvement social.

Ce rapport se veut donc une lettre ouverte aux mouvements sociaux. Ceux-ci, à différents niveaux rejoignent nos analyses sur la destruction de l'humain, du tissu social, de l'environnement dû aux choix de l'hyperlibéralisme galopant. Nous voulons apporter notre expérience et notre analyse d'acteurs de terrain pour attirer leur attention pour que la désespérance et le cortège de **ravages humains dans le monde du travail soient intégrés dans l'ensemble des analyses sociétales à la place majeure qui est la leur**, au lieu d'être toujours camouflés ou minimisés.

II - EN QUOI POUVONS-NOUS DIRE QUE LA DESESPERANCE A ATTEINT SON ACME ?

A - Nous avons un faisceau d'indices dans notre propre expérience.

1 - La violence du déni répétitif des constats

L'historique que nous avons repris au début de ce texte porte lui-même la désespérance d'une indifférence totale aux atteintes à la santé dues au travail. Nos rapports envoyés régulièrement au Ministère, les très mauvais indices donnés par les enquêtes nationales, le grand différentiel de mortalité des catégories professionnelles (avec une espérance de vie bien moindre pour les ouvriers), l'affaire de l'amiante, n'ont déclenché aucune remise en question, aucune prise de décision. Nos interventions répétitives se heurtant à l'indifférent silence de nos interlocuteurs sont en elles-mêmes un facteur de désespérance, pour nous-mêmes mais surtout pour la santé des salariés «on voit bien que vous faites ce que vous pouvez, Docteur, mais ça ne change rien ». Le « je suis apte ! Docteur » que nous lance avec un humour triste ou caustique, les salariés en fin de consultation est une souffrance quotidienne, une atteinte répétitive à notre dignité. Tout cela montre tristement que finalement la société attend de nous que nous remplissions la fonction d'exutoire et de bouc émissaire plus que celle de préventeurs.

C'est d'ailleurs un des facteurs de gravité de la violence actuelle dans le monde du travail. Le **système du tout financier refuse toute remise en question absolument indispensable à une prévention**, accuse de tout et n'importe quoi celui qui vient demander cette remise en question (voir affaire Karyne D.) et ne recule devant rien pour transformer les témoins ou les victimes en coupables le cas échéant. Nous le constatons dans les entreprises et les CHSCT, les discours de prévention sont verrouillés par les décideurs et le verrouillage est souvent intériorisé par certains professionnels et délégués de prévention : le tabou extrêmement fort sur ces questions aboutit à la banalisation du risque et au déni des réalités. Ceux qui affrontent ces questions sans faux-semblant sont le plus souvent mis à mal.

A nous comme à eux, il sera toujours demandé de redémontrer la réalité des problèmes.

2 - L'hypocrisie d'une demande réitérée d'évaluation qui ne débouche jamais sur l'action

La question est-elle de continuer à évaluer quand un nombre incroyable de salariés est atteint ?

Il y a 6 ans, un de nos confrères écrivait dans notre rapport la situation extrêmement délétère de certains abattoirs : **quels marqueurs plus puissants de faillite d'un système lorsqu'il comptabilisait 80% de salariés atteint de maladies dues au travail dans certains ateliers d'abattoirs**. Or ce secteur a été l'objet d'une incroyable mobilisation des médecins pour alerter responsables d'entreprises et partenaires de la coopération sur la morbidité très sévère en lien directe avec les cadences infernales. Depuis 15 ans la coopération Inspecteurs du Travail/Médecins du Travail / Ingénieurs de la CRAM fonctionnent dans ce secteur où les 3 instances pratiquent une intense sensibilisation mais il est clairement répondu qu'il n'est pas question de toucher au facteur étiologique qu'est la cadence. Quinze ans après, le médecin qui a pris la suite de son confrère confirme ce même chiffre effarant de 80% !!!

Mêmes problèmes et mêmes causes particulièrement dans les secteurs de la moyenne et grande distribution, prestation de service de nettoyage, salariés des secteurs médico-sociaux (71% des salariés sont atteints de pathologies professionnelles dans une entreprise de préparation de commandes où l'on ne peut même pas parler d'usure puisque la moyenne d'âge est de 30 ans !).

Insistons encore sur le fait que, dans les causes de ces pathologies, à l'hypersollicitation s'associe très souvent la « mal sollicitation » : indifférence complète allant jusqu'au mépris pour un « salarié kleenex » qui n'a qu'à tenir ou s'en aller.

3 - Les marqueurs de l'exclusion due au travail ne font que croître

Il y a également une montée en puissance de nos inaptitudes : globalement , pour chacun d'entre nous, elles ont pratiquement doublé par rapport aux années précédentes : **hypersollicitation et mauvais traitements d'une organisation du travail devenue folle** allant jusqu'au véritable harcèlement en sont la cause . L'élément majeur qui domine la scène et nous fait dire que la limite est atteinte , c'est surtout et avant tout que le travail a perdu son sens et que le mode relationnel au travail est empreint de fausseté, d'inhumanité , d'irrespect, de déni de l'humain. Il déstructure et finit même paradoxalement par désocialiser et paupériser.

Citons le cas de cette ambulancière qui a décompensé parce qu'elle ne supporte plus d'être le témoin de la misère et de la maltraitance faite aux personnes âgées . Ou encore cette veilleuse de nuit qui ne peut pas se permettre d'être licenciée pour inaptitude mais qui ne voit pas comment elle va continuer à « tenir » : elle est seule la nuit pour 50 personnes âgées grabataires dans une maison de retraite « de luxe » ; elle fait seule les manutentions lourdes et répétitives des changes ; par « mesure de sécurité ! » elle n'a pas le droit de prendre l'ascenseur ; elle est écrasée par des responsabilités qui ne devraient pas être les siennes car elle change les gavages et donne les médicaments (il n'y a ni médecin ni infirmière). Ces deux exemples sont très symptomatiques du mécanisme actuel d'atteinte à la santé dues au travail avec l'hypersollicitation physique associée à la souffrance éthique devant la maltraitance à autrui à laquelle on participe du fait de l'organisation du travail. « Et en plus , s'il y a un pépin , je serai responsable » !

4 - La destruction des identités individuelles, la confusion généralisée aboutissent à l'isolement, la violence et la destruction des liens sociaux

Nous voyons se succéder dans nos cabinets médicaux les différents modes selon lesquels les identités sont blessées voire brisées, « parce que ça n'a pas de sens », « parce qu'on n'y arrive pas », parce que « les cadences augmentent mais qu'au bout de la journée on met 50% de la production à la benne » : tantôt des salariés répondent par monosyllabes dans une attitude défensive où rien ne peut être dit de ce qui se passe au travail, tantôt des salariés logorrhéiques décrivent dans les moindres détails tout ce qu'ils subissent ; de ceux qui ont décompensé gravement physiquement ou psychologiquement pendant l'année, à ceux qui envisagent avec terreur le retour au travail ; de ceux qui calculent inlassablement comment s'échapper par un moyen ou par un autre et qui ne se reconnaissent pas eux-mêmes car avant ils aimaient leur travail, à ceux qui ont décidé de « s'en foutre » « parce que c'est trop débile »..... Nous voulons le répéter, il y a de la maltraitance au travail, du mépris, de l'incivilité, de la violence au travail. Nous sommes confrontés à la perte de sens, la mise en concurrence sauvage aboutissant à l'individualisation destructurante.

Quand nous parlons du « magma infâme », nous faisons référence à notre sensation de nous confronter non plus à une société d'êtres humains en train de bâtir une œuvre commune mais à un monde qui devient effrayant parce que de plus en plus confusionnel et incohérent. Les salariés ne savent plus où est leur place, leur mission, leur légitimité. Les décideurs sont loin ; les ordres et les contre-ordres arrivent par fax de plus en plus inadéquats par rapport à la réalité du travail . « On n'a pas les moyens d'être responsable de son travail mais on vit dans la terreur d'être coupable » . La charte de la communication est affichée aux murs de l'entreprise « mais on ne se parle plus car c'est une perte de temps » ; on se laisse des post-it ou des messages informatiques : certains cadres racontent qu'ils n'ont pas la possibilité matérielle de les lire ! cela prendrait trop de temps. Toute relation humaine nécessaire pour œuvrer ensemble est une perte de temps. Parfois , en plus , dans ce contexte schizophrénique , certains managers utilisent volontairement la confusion comme moyen de manipulation. Au lieu d'œuvrer à la construction d'une réalisation commune qui crée du lien et du sens dans une confiance réciproque , chacun s'enferme dans l'isolement par peur d'être la prochaine victime , le prochain coupable désigné des dysfonctionnements inéluctables . Nous vivons nous-mêmes les tentatives d'interprétations, de manipulations de nos interventions et prises de positions sur les questions de santé au travail , les tentatives de nous détourner de nos missions préventives dans le contexte où parler simplement de la réalité des problèmes et des menaces qui pèsent sur la santé est vécue comme une ingérence scandaleuse car cela gêne la marche inexorable de ce rouleau compresseur de la rentabilité qui n'a que faire de l'humain ..

B - Le faisceau d'indices à la lecture de l'actualité est tout aussi impressionnant

1 - les catastrophes répétées et tristement didactiques sur les carences préventives

« A l'extérieur » , dans la vie des citoyens , par l'intermédiaire des médias , nous voyons bien aussi exploser les déflagrations de catastrophes scandaleuses et répétitives , dont le mécanisme est similaire à ce que nous constatons et dont chacun se demande quand on voudra bien en tirer les conclusions : bien réelle explosion de Toulouse , bateaux poubelles (en 1999 nous faisons le parallèle avec l'Erika , et voilà maintenant le Prestige ...), MétalEurop : toutes ces faces émergées de l'iceberg ne nous surprennent pas , vu ce que nous en voyons de la face cachée. L'affaire MétalEurop présente **tous les ingrédients du déni des risques qui est notre pain quotidien** ! Cette affaire toute récente illustre bien aussi deux déterminants massifs de la non-prévention : la non-prise de responsabilités des pouvoirs publics en temps utile et l'attitude pathétique des salariés qui vont privilégier leur emploi même si celui-ci est toxique pour leur santé . Il a fallu la fermeture de cette usine pour que l'on entende enfin parler de ce scandale et des « patrons –voyous ».

Alors que les ouvriers mais aussi les enfants habitant les environs sont intoxiqués au plomb depuis des dizaines d'années et que la préfecture recommande de ne pas manger les légumes de son jardin, certains (même parmi les victimes) parlent de dramatisation et incriminent de faux coupables par peur de dénoncer les vrais : « c'est la faute des 35 HEURES » ! Nous connaissons bien ces mécanismes d'intériorisation de la toute puissance de ceux qui décident, on cherche alors une issue à sa rancœur en attaquant le voisin ou d'autres boucs émissaires : « autour de PENA, l'ambiance est détestable » écrit un journaliste. Par ces mécanismes de division et de peur, nous le voyons, nous aussi, l'ambiance, dans bien des entreprises est devenue détestable.

Tout cela montre bien **les rapports très intriqués , du mépris de l'humain dans le monde du travail et de certaines formes de violence sociale** . Il est urgent de décroiser ces mondes. Ce cloisonnement est factice puisque ce sont les mêmes personnes qui sont salariés et citoyens ; ce cloisonnement n'est utile qu'à l'occultation de la réalité . Nous l'avons écrit après l'explosion politique du 21 avril 2002 , il y a une immense violence à dénier et camoufler tous les blessés et laissés- pour- compte du travail .

2 - Il y a aussi à rechercher dans la violence exercée par l'organisation du travail sur les salariés certains ferments indéniables de la violence sociale

Nos précédents rapports en ont fait la description , mais nous pouvons dire que les choses dans ce domaine dépassent les limites . Nous sommes de plus en plus accaparés par des problèmes de violences relationnelles et devant la carence de nos moyens , nous n'avons guère que l'accompagnement et l'inaptitude pour protéger un tant soit peu le salarié . C'est un des motifs principaux de nos inaptitudes . Un bon indice également est la manière dont le médecin du travail est lui-même traité dans une entreprise : si l'on se permet de maltraiter le médecin , c'est que cela est bien pire pour les salariés . Or , il n'est plus rare maintenant que nous soyons l'objet d'incivilité ou même d'agressions . Du simple « taisez-vous » en C.H.S.C.T. parce que nous demandons des améliorations de conditions de travail , aux insultes parce que nous avons prononcé une inaptitude pour soulager un salarié à bout de souffle , aux calomnies, aux menaces juridiques et même physiques nous goûtons à la palette de l'incivilité et de la violence au travail.

Nous nous inquiétons à juste titre du monde médico-social très fortement mis à mal . Dans ce secteur, la détérioration relationnelle dans un contexte de mise en échec à tous les niveaux de la hiérarchie, les injonctions paradoxales grandissantes aboutissent à des situations incroyables. Outre les atteintes à la santé , la violence se déchaîne vraiment avec agressions verbales ou physiques sur les lieux du travail , pour aboutir à des cascades de licenciements finissant par celui du directeur lui-même !!! comment s'occuper dans une telle ambiance de personnes en difficultés sociales , de handicapés , de personnes âgées (plusieurs cas cette année de situations totalement inédites !)

Il est impossible de ne pas faire le lien entre toute cette violence au travail et la montée de la violence sociale sous toutes ses formes : du chauffard qui se défoule au volant ou qui tout simplement est au travail en train de remplir une mission urgente (avec parfois même consigne orale « de ne pas respecter le code de la route »), au jeune casseur qui ne voit pas pourquoi il y aurait des règles dans la rue alors qu'il n'en voit aucune appliquée au travail pour le respecter lui ou ses parents , et jusqu'à l'inquiétant pourcentage des suicides .

***«Dans un contexte où la logique de la compétitivité a été élevée au rang d'impératif naturel les violences et les délinquances de toutes sortes devaient naturellement se multiplier. »
Ignacio Ramonet***

III - L'ABSENCE AVÉRÉE DE VOLONTE POLITIQUE DE FAIRE EXISTER UN SYSTEME DE PREVENTION EFFICACE DANS LE MONDE DU TRAVAIL :

Récemment, les axes prioritaires annoncés dans le cadre d'une politique volontariste et ferme, laissent à nouveau de côté le monde du travail .

A- Première priorité : « Tolérance zéro aux abus –Limites au non-respect des règles »

Tous ces marqueurs de dysfonctionnement, signent **la faillite d'un système de prévention malade d'une absence de volonté politique** pour qu'il fonctionne vraiment. Nous le voyons bien : quand la volonté est là , les choses avancent très vite. Pourquoi un cas de listériose chez un consommateur est-il susceptible d'entraîner la fermeture de l'entreprise fabricante, pourquoi les vétérinaires ont-ils un pouvoir coercitif en cas de non-respect des règles d'hygiène alors que, quand des médecins du travail alertent **depuis plus de dix ans sur le taux faramineux de 80% de salariés atteints de pathologies d'origine professionnelle dans certains abattoirs de volailles (chiffre recalculé récemment et toujours d'actualité) aucune injonction ne semble possible pour que cela s'arrête ?** Le consommateur sera protégé par le principe de précaution mais l'Etat se lave les mains du fait qu'il laisse sa santé au travail . Peut-on nous expliquer pourquoi dans l'entreprise de Karyne D. il n' y a toujours pas de sécurité et les salariés sont toujours autant malmenés ? **Pourquoi place-t-on un médecin du travail dans chaque entreprise pour surveiller et alerter s'il n'y a aucun relais à l'alerte ?**

Pour défendre les valeurs de la République notre ministre de l'Intérieur affirme une volonté claire de **ne pas laisser dépasser certaines limites au non-respect des règles afin d'assurer la sécurité de tous** .C'est sûrement nécessaire mais doit s'appliquer à tous les citoyens , à tous les secteurs de la vie sociale . Or, ce n'est plus un secret pour personne que le Code du travail est en permanence bafoué dans les entreprises alors que celui-ci est lui-même porteur de bon nombre de principes de prévention . La faillite du système de prévention en Santé au Travail n'est pas par carence d'information, ni par insuffisance d'évaluation mais par absence de volonté réelle que cela change . Imaginons un peu le gendarme au bord de la route n'ayant que les moyens de compter les infractions sans jamais pouvoir intervenir ! C'est le lot des préventeurs en Santé au Travail ! Nous sommes toujours à l'affût de toute note susceptible d'avancer vers l'efficacité ; récemment , l'obligation donnée à l'employeur d'évaluer ses risques par écrit a fait naître un frémissement de mobilisation qui nous a donné une lueur d'espoir . Nous n'en entendons déjà plus parler , les syndicats d'employeurs ayant obtenu des reports de délais , tout le monde semble intérioriser que cela sera, comme d'habitude, lettre morte.

L'énergie des médecins du travail , comme des autres acteurs de prévention est gaspillée (voir l'exemple des abattoirs) ou détournée de son but au sein d'une pluridisciplinarité malade de ne plus savoir pourquoi elle est là et n'osant pas dire qu'elle ne fonctionne pas par difficulté à s'avouer son impuissance ou par peur d'être désignée comme la coupable . La boucle du fonctionnement stérile se mord la queue . L'évaluation , encore et toujours est le maître mot mais comme s'était écriée une collègue , déjà en 1996 aux Etats Généraux de Santé et Travail « quand nous aurons fini d'évaluer , ils seront tous morts ».

B- Seconde priorité : « la lutte contre le cancer »

Notre Ministre de l'Intérieur parle de tolérance zéro pour les infractions au Code de la route . Il est amené à cette affirmation du fait des 8000 morts par an sur la route. Les pathologies professionnelles étant en constante augmentation alors que les chiffres de la sécurité routière ne font que diminuer depuis trente ans , pouvons –nous espérer qu'il se laissera émouvoir par les 7000 morts par an par cancers professionnels et qu'il prendra également des décisions fortes tirées de la leçon dramatique de la mortalité par l'amiante qui n'a pas encore atteint son acmé d'après les spécialistes ? Le professeur Abenheim, directeur général de la Santé et Président de la commission d'orientation sur le cancer s'inquiète «des disparités frappantes dans la reconnaissance des maladies professionnelles et pense qu'il doit y avoir une approche populationnelle de santé publique en médecine du travail ». La lutte contre le cancer est une priorité de l'ETAT mais si la France, de l'avis de tous les spécialistes, présente un bon système curatif, elle a une carence grave en matière de prévention. Les cancérologues attirent eux-mêmes l'attention sur la sous-estimation de l'exposition aux risques professionnels ; nous pouvons ajouter que nous constatons, à côté de l'exposition aux cancérigènes véritablement professionnels, une part non négligeable des mauvaises conditions de travail comme déterminants de l'alcoolisme et du tabagisme, coût caché du mal-être et du besoin de phénomène de compensation. Nous n'avons pas toujours été bien reçus, il y a quelques années quand nous écrivions que l'air était pollué dans bien des P.M.E. mais nous rappellerons encore et toujours **l'incroyable différence d'espérance de vie entre un cadre et un ouvrier.**

AU TOTAL

Le cumul des atteintes à la santé, le cumul des signes nombreux de désespérance contrastent de manière de plus en plus angoissante pour nous, avec le calme blanc des instances sociales et médiatiques qui semblent ignorer ce qui se passe dans le monde du travail. L'hégémonie productiviste a créé un fossé abyssal entre deux mondes qui sont devenus totalement incapables de se comprendre et même de s'entendre. Le monde des décideurs et des gestionnaires est pris, plus ou moins consciemment, dans une logique totalement éloignée de celle de la grande masse humaine qui semble hébétée par ce discours aux antipodes des exigences de son travail comme de son humanité. Les limites de la tolérance sont atteintes et **les préventeurs que nous sommes ne peuvent arriver à faire entendre les vraies causes des problèmes** . En effet notre référentiel fondé sur les exigences de l'être humain n'a plus rien de commun avec celui des décideurs qui ne peuvent entendre notre discours. **L'affrontement de ces deux mondes parallèles incapables de communiquer devient insupportable pour les salariés comme pour les préventeurs.** La question du mieux vivre ensemble au travail est devenue absolument cruciale pour réussir l'intégration de la cohorte de jeunes dans les années à venir et pour ne pas enfoncer encore plus, les anciens dans le désespoir, en leur disant dans un tel contexte qu'il faut travailler plus longtemps alors qu'ils ont déjà un mal fou à tenir.

Les clés de la prévention ne peuvent venir que d'une « rerégulation », apportant un cadre référentiel qui redonne à tous un langage commun . N'ayant pu nous faire entendre par nos précédents interlocuteurs, nous nous tournons vers les mouvements sociaux car nous constatons « que notre système actuel est devenu incapable de résoudre les problèmes » : Il faut absolument dépasser le système de « régulation » actuel, amplement insuffisant, basé sur le paritarisme, avec un ETAT qui se défait sur les partenaires sociaux, dans un jeu social totalement déséquilibré.

A l'heure où nous écrivons, nous éprouvons un sentiment de fierté en constatant que la France se fait le champion des valeurs démocratiques et humaines sur la scène internationale, en tenant une posture de fermeté contre un certain impérialisme qui incarne au plus haut niveau le système qui entraîne les dérives que nous dénonçons dans ce rapport ; peut-on rêver qu'elle tienne aussi une telle posture dans son propre sein ?

Nous concluons avec Danièle Linhart que « *la modernisation sociale implique un véritable droit de regard de la société sur les conditions dans lesquelles s'opère la mise au travail des salariés. Il y va de l'avenir démocratique du pays.* »

SOUS LE SIGNE DE L'ESPOIR ?